

Mairie de Bégard
Rue de la Résistance
BP4 22140 Bégard

SG/RM 52 - 04/26
02 96 45 20 19
mairie@begard.bzh
www.begard.bzh

Le 21 AVR. 2026

**ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION
ET LE STATIONNEMENT RUE SAINT-BERNARD,
DU 04 AU 22 MAI 2026, DE 08H00 A 18H00**

Le maire de Bégard,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code pénal,

Vu le code de la route,

Considérant que pour des raisons de sécurité, il s'avère nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement rue Saint-Bernard afin de permettre des travaux sur le réseau télécom (remplacement de poteau).

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La circulation sera régulée en alternat par feux du 04 au 22 mai 2026 rue St Bernard, en fonction des besoins du chantier, de 08h00 à 18h00.

ARTICLE 2 : Le stationnement sera interdit dans l'emprise des travaux, en fonction des besoins du chantier, du 04 au 22 mai 2026, de 08H00 à 18H00.

ARTICLE 3 : L'entreprise SCOPATEL de DARDILLY (69), qui réalise ces travaux pour le compte de Orange, est chargée de la matérialisation du présent arrêté

ARTICLE 4 : Monsieur l'officier de police municipale de Bégard est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera faite à :

- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Bégard,
- Monsieur le Commandant du Centre d'Incendie et de Secours de Bégard,
- GPA,
- Monsieur le Directeur de l'ATD Guingamp/Rostrenen,
- L'entreprise SCOPATEL.

Le maire
Gildas HERVÉ



BÉGARD